

SE-Unsa de la Haute-Vienne 23, rue de Belfort 87 100 LIMOGES 87@se-unsa.org Limoges, le 14 janvier 2022,

A Madame la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale

Objet : Situation des écoles de Haute-Vienne et gestion de la crise sanitaire

Madame l'Inspectrice d'Académie,

La dégradation de la situation sanitaire associée à une fragilité constante des moyens de remplacement conduit à une désorganisation très importante dans les écoles de notre département.

Les équipes pédagogiques sont à bout, et la mobilisation historique d'hier, avec une unité syndicale et de tous les corps de l'Education Nationale, en est la preuve.

Madame l'Inspectrice d'Académie, les collègues ne ressentiront pas directement l'effet des annonces faites hier soir suite à la mobilisation, aussi nous venons vous demander de prendre des mesures qui agiront directement sur le quotidien des collègues et verront la gestion de la crise quelque peu allégée.

Le Se-Unsa 87 se veut force de propositions sur la gestion de cette crise et voici donc les nôtres :

- Permettre aux directeurs et directrices d'école à 4 classes ou moins d'être totalement déchargés des heures d'APC jusqu'à la fin de l'année s'ils le souhaitent, afin de les aider à faire face à la surcharge de travail liée à la situation sanitaire. Si le SE-Unsa revendique nationalement la nécessité de rétablir des aides administratives mais, cela n'est pas encore accepté au niveau ministériel, cette suspension des heures d'APC enverrait un vrai signal de soutien hiérarchique à nos collègues,
- Permettre aux enseignants qui le souhaitent de déduire 6 heures d'APC de leurs obligations de service afin de compenser le temps passé à faire du lien avec les familles, à gérer la continuité pédagogique des élèves en situation d'isolement,
- Reporter ou étendre les délais pour tout ce qui n'est pas urgent : rédaction du projet d'école, formations Magistère, mise en place du programme PHARE, animations pédagogiques, constellations, évaluation d'école ...

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces requêtes, et en sachant qu'elles sont dans l'intérêt direct d'une profession particulièrement mise en mal lors de cette crise sanitaire, je vous prie de croire, Madame l'Inspectrice d'Académie, en mon attachement au service public d'éducation.

Anabel ROY,

Secrétaire Départementale du SE-Unsa de la Haute-Vienne